



Procès verbal de l'assemblée générale

Du 24 juin 2022 au Moulin de Chiblins

Membres présents ayant le droit de vote : 25 (membres excusés : 22).
La séance est ouverte à 20h15 par le président Jörg Wildberger.

1. Bienvenue et informations du Comité

Le président souhaite la bienvenue à l'assemblée. Les membres présents s'étant inscrits sur l'application clubdesk, nous renonçons à faire l'appel.

Le PV de la dernière assemblée n'ayant fait l'objet d'aucune remarque, il est approuvé tacitement.

L'adresse du club sera dorénavant celle du président en exercice, la case postale devenant payante et n'étant pas pratique à relever.

Nous rappelons que la fête des 40 ans du club aura lieu demain ici-même.

2. Comptes 2021

Présentation des comptes par notre caissier Morgan Vallat : Les comptes annuels présentent un profit de CHF 4170.- grâce à la diminution des dépenses suite au Covid et à l'augmentation du nombre de membres..

Voici quelques détails :

- Le club a récolté CHF 5090.- grâce aux cotisations de ses membres. Aucune autre source de revenus en 2021 que les contributions des membres (p.ex. pas de sponsoring, subvention FSVL, etc.).
- Les cotisations manquantes de 2020 ont été comptabilisées cette année.
- Les charges à relever
 - Pas de frais exceptionnellement cette année (entretien général des sites)
 - CHF 520.- pour la participation du club à la sortie au Tessin
 - CHF 540.- de frais administratifs (frais AG, clubdesk, compte postal)

L'avoir en caisse au 31.12.2021 se monte à CHF 9780.-.

Après avoir entendu le rapport positif des vérificateurs (Jean-Joseph Gillet et Fabien Galand), l'assemblée accepte les comptes 2021 à l'unanimité.

3. Admissions et démissions

Membres : 16 admissions et 7 démissions sont à relever en 2021.

Bernard Berger, membre fondateur du club, est nommé membre honoraire par l'assemblée

sur proposition du comité.

Le président rappelle que les membres n'ayant pas payé les cotisations depuis 2 ans et n'ayant pas répondu à nos rappels seront considérés comme ayant démissionné d'office. Cette année, une personne est dans ce cas : Carlos Erias. L'assemblée valide la démission de la personne concernée.

4. Révision des statuts et des cotisations

Statuts : Aucune modification n'est proposée.

Cotisations : Pour rappel, les cotisations actuelles sont les suivantes : CHF 50.- pour les membres actifs, CHF 80.- pour les couples, CHF 25.- pour les membres sympathisants et CHF 30.- pour la finance d'admission.

Le club se portant bien, le comité propose de laisser les cotisations inchangées.

Aucune remarque n'étant formulée, la proposition est acceptée à l'unanimité.

5. TMA

Aucune modification importante n'est à signaler. Les cartes sont disponibles sur le site de la FSVL.

6. Sites de vol et site internet

Sites de vol :

- Information sur les balises (Philip De Boer) : Les balises Holfuy installées en test se sont révélées fiables. Nous avons 4 balises répertoriées : 3 appartiennent au club (2 à St-Cergue et 1 au Vieux-Château), et une aux membres de la Vallée de Joux (Chalet du Chef). Le comité propose d'ajouter deux balises supplémentaires pour le club (atterro de Givrins et décollage de la Barillette) et de pérenniser les balises existantes. Le comité soumet donc la demande formelle pour l'achat définitif de cinq balises Holfuy pour un montant total de CHF 4000.- au prix actuel. L'assemblée accepte l'achat à l'unanimité.
- Information sur les conventions et autres mesures de maintien des sites : Le contact avec les agriculteurs est entretenu chaque année. Lors de ces rencontres, aucune remarque négative ne nous est parvenue malgré l'augmentation de la fréquentation.
- La Barillette :
 - Balise : Voir l'info ci-dessus.
 - Accès : le cheminement doit se faire sur le chemin carrossable jusqu'au portail, puis passer le portail et tourner à gauche pour rejoindre le chemin amenant au déco. Une signalisation est en place.
 - Un décollage alternatif depuis le parking de la Barillette est en réflexion. Afin de sécuriser ce décollage, nous allons nous renseigner sur la possibilité de dégager le couloir d'envol en abattant un minimum d'arbres en bordure de pâturage.
- La Bosse
 - Sécurité : Surveiller le comportement des personnes fréquentant le site. Il faut éviter de s'arrêter sur la voie du Nyon-St-Cergue ou de s'asseoir sur le muret en béton. Contact a été pris avec le NstCM pour installer un panneau d'information. Le problème ne semble pas être remonté jusqu'au responsable technique, mais nous avons reçu l'autorisation.
 - Aire de décollage : Nous avons mandaté la fondation « Trajets » pour abattre les

arbres morts. Une demande supplémentaire sera faite au canton pour abattre les arbres esseulés en bordure afin d'élargir le bas du décollage. Les travaux devraient s'effectuer fin août. Devis reçu : CHF 1020.-.

- Tarmac : L'amélioration de la partie centrale se fera si possible en même temps avec la pose d'un filet. La pose d'un tapis n'est pas envisageable.
- Site internet : Le nouveau site en lien avec clubdesk a fait ses preuves. Consultez régulièrement la page d'accueil où sont publiés les prochains rendez-vous et informations importantes.
- Clubdesk : Les rappels de rendez-vous se font automatiquement par clubdesk. Lisez bien les messages qui indiquent le cas échéant si vous êtes déjà inscrits. Nous préférons renvoyer des rappels pour que personne n'oublie, quitte à perturber un peu les inscrits. Il faudrait faire une suggestion à clubdesk si le mode d'affichage actuel ne convient pas à la majorité.
- Groupes Whatsapp : Le nouveau groupe « rendez-vous » fonctionne bien. Veuillez éviter de lancer des polémiques sur le groupe « papote » ; il est sous la responsabilité du club et nous ne voulons pas que certaines remarques créent un clivage au sein du club ou provoquent des démissions.

7. Budget 2022

- Recettes annuelles prévues en hausse grâce à l'afflux de nouveaux membres actifs : CHF 5'200.-.
- Dépenses annuelles prévues dans le budget actuellement CHF 6'700.- :
 - Sites : (2200.-) Entretien du secours (épareuse), entretien des décollages (manches, mâts, balises, matériel divers), compensations aux agriculteurs. Un montant supplémentaire est prévu pour les abattages à la Bosse si nous obtenons l'autorisation (devis CHF 1000.- arrondi)
 - Animations : (3500.-) Jubilé du club, défraiements pour la sortie annuelle.
 - Administration : (750.-) Abonnements site internet et balises, frais de gestion, AG.
 - Autres : (250.-)
- Déficit : CHF 1500.-
- En tenant compte des 2 balises supplémentaires votées (1500.-, le montant des 3 autres balises ayant été avancé en 2020), le déficit se montera à CHF 3000.-.

Le budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

8. Activités 2022

- Pliage des secours (à distance) organisé les 2 premières semaines de février avec Alain Zoller. Pour 2023, le pliage sera assuré par Alain en principe.
- Sortie d'hiver annulée.
- Entretien des sites : l'entretien de base est assuré par le comité et les membres et personnes mandatées.
- Sortie de printemps à Marbach, GO Jacques Vuffray.
- Bamboula : jubilé des 40 ans du club le 25 juin.

- Séminaire haute altitude : du 26 au 28 août aux Diablerets (alternative : Zinal).
- Sortie du club : Pendant le WE du Jeûne fédéral, du 16 au 19 septembre, GO Luca Brochon.
- Prochaine assemblée en février 2023 si possible.

9. Election du comité

Les 5 membres du comité se représentent : Luca Brochon (responsable manifestations et sorties), Philip De Boer (responsable des sites), Morgan Vallat (caissier), Jacques Vuffray (vice-président), Jörg Wildberger (président). L'assemblée réélit le comité par acclamation.

Sont élus vérificateurs des comptes : Fabien Galand, Michel Ruffieux, suppléant Jean-François Veuve.

10. Divers

- Défraiement lors de sorties : un seul défraiement par personne et par année.
- Propositions de l'assemblée : Une demande est faite pour rajouter la balise de Veancy sur la page internet du club. Ce sera fait si la balise est publique.

11. L'année 2021 en revue

- Sortie d'hiver annulée pour cause de Covid-19.
- Sortie de printemps annulée.
- Fête du club annulée.
- Sortie du Jeûne du 17 au 20 septembre à Locarno organisée par Luca.
- Incidents : Beaucoup de communication avec les arbres à la Bosse...
- Montage photos.

La séance est levée à 21h45.

Fait le 2 juillet 2022 à Mies. Pour le comité, le président-secrétaire : Jörg Wildberger.